



Vivre à Arlon

Bulletin communal d'information n°89

Mars 2019

ÉDITORIAL



On ne peut aborder 2019 sans évoquer la transition écologique et la prise de conscience planétaire du besoin urgent de se battre pour la Terre.

Les conséquences des activités humaines affectent tous les pans de notre société : l'agriculture, le droit, l'économie, la politique, l'environnement, la mobilité... Depuis quelques décennies, la protection de notre habitat naturel et

immédiat a opéré un changement de conscience général.

L'homme se doit de développer un mode de vie respectueux des limites de son environnement, respectueux de la nature et des espèces qui l'habitent, développant la coopération et l'entraide plutôt que le repli sur soi, privilégiant la qualité plutôt que la quantité.

Cette prise de conscience intervient à tous les niveaux. Rappelons-nous des 60.000 personnes qui ont défilé à Bruxelles pour le climat et qui étaient venues de partout. Posons le regard sur l'action de Greta Thunberg, une jeune Suédoise de 16 ans qui a secoué l'opinion lors de son intervention à la Cop 24 de Katowice, initiant le mouvement « Youth for climate ».

Face à cette crise, chacun à son niveau doit réfléchir à des actions concrètes à mettre en œuvre. C'est la raison pour laquelle le Collège a décidé de dédier son premier budget participatif à des projets de développement durable. La communication à ce sujet sera lancée durant la deuxième quinzaine du mois de mars, mais nous invitons d'ores et déjà tous les Arlonais à se créer un compte sur notre plateforme Arlon C Vous pour être tenus informés.

Parallèlement à cette transition en marche, notre commune s'inscrit résolument dans une révolution digitale avec de nouveaux outils mis à disposition des citoyens pour leur faciliter la vie : plateforme citoyenne, e-guichet, ateliers participatifs, page facebook, site Internet, ...

L'accroissement de la population et le développement urbanistique sont aussi un des enjeux de notre législature, avec notamment l'élaboration du schéma de développement communal, d'un guide communal d'urbanisme et d'outils connexes pour structurer et organiser les activités de circulation : schéma de développement commercial, plan communal de mobilité, rénovation urbaine, ...

Notre commune, c'est aussi une politique culturelle touristique et de dynamisation du centre-ville, avec le réaménagement de l'espace Léopold, la création d'un pôle culturel majeur, et de grands événements qui attirent la foule.

La Ville d'Arlon, c'est aussi et surtout de la créativité, de l'innovation et du dynamisme au profit de l'ensemble de la communauté.

**Vincent Magnus
Bourgmestre**



La Ville d'Arlon redéploie ses outils de communication

Le monde change. La société évolue, se transforme et se modernise inévitablement. Des citoyens se sentent exclus du débat public, de la gestion de la chose publique, ils veulent plus de démocratie participative... et c'est bien légitime. On assiste aujourd'hui à une crise qu'il faut entendre à laquelle les élus se doivent de répondre, sans quoi la colère ne finira pas.

La Ville d'Arlon a fait le choix de redéployer ses outils de communication, pour davantage de transparence et de démocratie participative. De nouveaux outils sont mis au service du citoyen pour permettre notamment la transition numérique et la transition écologique et nous aider à travailler mieux, dans un temps réduit, dans une perspective de plus grande efficacité et de plus grande satisfaction.

Via la plateforme citoyenne Arlon C Vous, certains sujets ont dès à présent été soumis aux citoyens afin d'avoir leur avis, leurs suggestions, pour orienter les réflexions autour de certains projets. Une enquête relative à l'aménagement de l'Espace Léopold est actuellement en cours. La population est invitée à y répondre jusque fin mars. Les résultats seront transmis à l'auteur de projet pour intégration des idées réalistes et réalisables. Via cette plateforme, un budget participatif sera également proposé très prochainement afin de permettre à chacun de donner ses idées pour la vision qu'il a d'Arlon. Et demain, nous travaillerons au positionnement de la Ville d'Arlon, pour déterminer ses lignes de forces et ses opportunités notamment. La démarche, à laquelle sera associée la population, permettra d'aboutir à la création

d'un nouveau logo et éventuellement un slogan et de décliner ce nouveau visuel au travers d'une charte graphique moderne, en adéquation avec la nouvelle identité de notre Ville.

Le Collège a entendu la demande des citoyens et les invite dorénavant à poster leurs événements sur le site de la Ville, ce qui permet de proposer un agenda le plus complet possible et de communiquer sur l'ensemble des événements qui ont lieu sur notre territoire de manière plus efficace.

La page Facebook de la Ville, lancée le 24 janvier dernier, rencontre également un franc succès avec près de 1200 abonnés début mars, soit un mois et demi après le lancement. La page officielle permet de créer un sentiment d'appartenance des citoyens pour leur commune. Elle permet aussi une plus grande proximité et davantage d'interactions avec un public qui peut être moins touché par les médias « traditionnels ».

Le nouveau guichet en ligne, opérationnel depuis début février, répond lui aussi à une demande des citoyens pour qui entamer des démarches administratives s'apparente parfois à un vrai parcours du combattant, notamment en raison des horaires qui ne sont pas toujours compatibles avec leurs contraintes professionnelles.

La Ville poursuit ses efforts, aux côtés d'Idélux, pour devenir une smart city, et répondre aux enjeux actuels. Or, pour une ville, placer le citoyen au centre de ses préoccupations et inclure dans son projet la mobilité, l'efficacité,

la sécurité, la formation et la santé, l'énergie et le monde du travail, c'est se donner toutes les chances d'être à la hauteur pour relever les défis de demain. C'est dans cette optique que la Ville, aux côtés de ses partenaires, Idélux et l'ULiege, propose des ateliers participatifs axés sur le « bien-vivre à Arlon ». Les idées pourront notamment alimenter des fiches projets pour nourrir des demandes ultérieures de subsides.



**PLATEFORME CITOYENNE
ARLON C VOUS**
<https://www.arlon.be/ma-commune/smart-city/ARLON-C-VOUS>

**413 personnes ont déjà
créé leur compte!**

N'hésitez plus. Identifiez-vous
et répondez au questionnaire
sur l'Espace Léopold.

4 questions relatives aux aménagements
de la future place
pour permettre à la population
de mieux s'approprier l'espace.

**EN AVRIL, LANCEMENT
DU BUDGET PARTICIPATIF**

Inscrivez-vous sur la plateforme
pour participer et être tenu informé !



Le guichet électronique vous simplifie la vie

Les horaires d'ouverture de l'Administration communale ne sont pas compatibles avec vos contraintes professionnelles ? Ou plus simplement, vous préférez recevoir les documents administratifs directement chez vous, en évitant de vous déplacer ? Utilisez le guichet en ligne !

Pour bénéficier de ce service en ligne, sécurisé et disponible 24h/24, rien de plus simple. Vous devez posséder un ordinateur (smartphone ou tablette) connecté à Internet avec lequel vous irez sur www.arlon.be (> Ma commune > Services communaux > Guichet en ligne) et d'une carte VISA ou MasterCard pour le paiement des documents.

La connexion peut se faire de deux manières :

- Soit en vous identifiant grâce à votre carte d'identité (vous devez posséder un lecteur de carte d'identité électronique et connaître le code PIN de votre carte) ;
- Soit en vous enregistrant via votre adresse mail.

Les documents disponibles via le guichet en ligne sont :

- Certificat de nationalité
- Certificat de résidence
- Certificat de vie
- Composition de ménage
- Actes de naissance, mariage, divorce et décès

Vous pouvez également faire des démarches administratives comme déclarer votre changement d'adresse ou recommander les codes PIN/PUK de votre carte d'identité.

Le paiement des documents se fait via VISA ou MasterCard.

Le document vous sera envoyé par courrier le premier jour ouvrable suivant votre demande.

Participation citoyenne : le projet de l'Espace Léopold sur Arlon C vous

La principale difficulté en centre-ville reste le manque de parkings, notamment lorsque des grandes manifestations sont organisées sur la place Léopold mais aussi lors d'événements au Palais, et on sait qu'ils sont de plus en plus nombreux. Le Collège affirme sa volonté de voir construire sous la place un parking intelligent de 200 places pouvant absorber ces visiteurs. Un parking qui pourrait indiquer les emplacements libres, les places PMR, proposer des emplacements pour vélos et motos, avec des places plus larges que ce qui se fait habituellement. Ce parking proposera un espace polyvalent sur le premier niveau, afin de pouvoir y organiser de grandes manifestations. En même temps que ce parking la réflexion se pose sur la place et le parc dont le visage va changer. On retrouvera une place libérée de la plupart de ses parkings en surface, plus conviviale, où de grands événements pourront avoir lieu. Changement important : la circulation qui se fera en bordure et ne sera plus traversante. Il est aussi prévu d'installer une halle qui fera face au Palais. Quid du parc ? Il restera un espace arboré et de détente. Il est fréquenté par divers publics : familles, étudiants,...

Le nouvel aménagement prévoira une meilleure lisibilité des espaces. Le parking comptera 192 places sur deux niveaux, plus 24 places le long du palais du gouverneur, soit un nombre supérieur à ce que l'on trouve aujourd'hui. Les travaux doivent commencer vers la mi 2020 et se prolonger durant deux ans.

Le projet suit actuellement son cours. Dans cette perspective, le Collège communal souhaite consulter la population sous forme de questionnaire. Ce dernier porte sur les aménagements à intégrer pour permettre aux citoyens de mieux s'approprier l'espace.

Le Collège analysera les idées et leur faisabilité. Les idées retenues feront l'objet d'un vote par les citoyens. Les résultats seront transmis à l'auteur de projet pour intégration.

Alors, n'hésitez plus ! Créez votre compte sur Arlon C vous (www.arlon.be > participation citoyenne (icônes orange))

Projet de l'Espace Léopold : les trois bureaux d'architecture:

- Pierre HEBBELINCK de Liège
- MSA (Jean-Marc SIMON) de Bruxelles
- L'ARCHE CLAIRE (Jacques DAVIN) d'Arlon.



Le 21 mars prochain, sur base d'une inscription qui s'est clôturée le 15 mars, les Arlonais sont invités à prendre part à un atelier participatif qui a pour objet le « bien-vivre à Arlon », et plus précisément comment ce « bien-vivre » pourrait être maintenu, ou amélioré, grâce aux nouvelles technologies. En s'inscrivant dans la mouvance des « Smart Cities », cet atelier fait suite à d'autres initiatives qui ont vu le jour récemment au sein du territoire (déploiement de la plateforme participative en ligne « Arlon C vous », portée par la Ville, ou encore l'initiative « Arlon Identity Rurban Project », portée par Common Paradox). Partageant la même philosophie,

« Bien-vivre à Arlon » : les citoyens réfléchissent ensemble à l'avenir de leur ville et de leur commune

cet atelier désire renforcer la participation citoyenne et stimuler l'intelligence collective, et vise la co-construction de projets concrets au service de tous les citoyens. L'initiative s'inscrit dans un large projet de recherche et innovation, le projet FEDER « Wal-E-Cities », qui réunit cinq universités wallonnes, quatre centres de recherche et un institut. L'objectif de ce projet est de déployer des solutions technologiques innovantes au service des citoyens dans les domaines de l'efficacité énergétique, de la mobilité, de la gouvernance ou encore du bien-être. En adaptant ces thématiques générales aux réalités arlonaises, l'atelier entend inviter tous les citoyens à partager besoins et idées en réponse à trois questions principales : comment nourrir et améliorer le « bien-vivre » à Arlon à l'heure des technologies « smart » ? Comment ces technologies pourraient-elles faciliter la mobilité transfrontalière (en particulier en regard d'un projet de « park & ride » envisagé à Stockem) ? Et comment ces technologies pourraient-elles soutenir la vie associative locale, riche et dynamique ? L'événement, gratuit et accessible, se

clôturera par un cocktail convivial durant lequel les étapes ultérieures de chaque projet seront présentées.

A l'échelle communale, toutes les bonnes réflexions et idées qui seront récoltées lors de cette séance participative seront synthétisées et analysées pour qu'elles fassent partie intégrante de nos réflexions pour le bon développement des projets " Park & Ride " et " Maison des associations ". Ceux-ci seront concrétisés en fonction des différentes opportunités qui nous seront offertes, qu'elles soient financières ou techniques.

A l'échelle de l'ULiège dans le cadre du projet Wal-e-city aidé par le FEDER, si les idées convergent vers des besoins déjà répertoriés ou adaptables à d'autres entités, alors leurs partenaires techniques pourront approfondir les réflexions et idées identifiées lors de cette séance participative afin de les rendre accessibles et intégrables dans d'autres entités.

Une exposition au Musée Gaspar dédiée à Jean Gaspar, génie animalier

A voir jusqu'au 15 septembre

Pour ses 15 ans, le Musée Gaspar remet à l'honneur l'artiste à qui il est dédié. Jean Gaspar fut un sculpteur animalier très réputé. Élève de l'Anversois Jef Lambeaux, Jean Gaspar mène sa carrière à Bruxelles et y rencontre d'autres grands noms de son temps (James Ensor, Thomas Vinçotte, Jules Lagae, ...). Ses animaux sauvages, inspirés de ses visites au zoo d'Anvers, feront sa réputation au-delà des frontières. Il revient également régulièrement à Arlon, aimant s'y ressourcer, chasser, et retrouver les lieux de sa jeunesse. Sa ville natale lui doit, entre autres, l'Appel de la Forêt, un cerf bramant devenu l'un des symboles de la ville.

Les œuvres présentées dans l'exposition proviennent aussi bien des collections du musée, léguées par son frère Charles, que de prêteurs particuliers ou institutionnels. Certaines seront montrées pour la première fois au public.

Autour de l'exposition, ateliers, animations et conférences apporteront, une fois de plus, un éclairage supplémentaire sur cet artiste de grand talent dont il reste tant à découvrir.

Le point d'orgue de l'exposition se tiendra lors des Journées du Patrimoine, avec une grande célébration du 15^e anniversaire du musée !

Thématiques de l'exposition

Au travers d'un double parcours textuel dans l'exposition, construit autour de sa biographie et d'un long article que lui consacra le critique d'art Sander Pierron en 1909, le visiteur abordera :

- La jeunesse de l'artiste, sa famille ;
- Son apprentissage auprès de Jef Lambeaux ;
- La vie dans l'atelier
- Son émancipation et ses premiers succès ;
- L'art animalier, sa grande spécialité, pour les animaux de nos régions et les animaux exotiques ;
- La première guerre mondiale et les monuments commémoratifs



JEAN GASPAR 1861
1931

Le génie animalier

**2 février
> 15 sept.**

2019

Ouvert du mardi au samedi
de 9h30 à 17h30. Fermé le lundi
Le 1^{er} dimanche du mois,
ouvert et gratuit de 13h30 à 17h30

Exposition au Musée Gaspar à Arlon



Rue des Martyrs, 16
B 6700 Arlon - Tél. +32.63.600.654
musee.gaspar@arlon.be
www.museegaspar.be



Le Palais du Rire a été créé par deux amis, Antoine et Jean-Baptiste. Fervents amateurs d'humour de tous genres, ils ont remonté leurs manches pour permettre à la population du Sud-Luxembourg de découvrir de nouveaux humoristes, ce qui fait actuellement défaut. Le résultat : un projet de Comedy Club mensuel dans un lieu intimiste favorisant une certaine proximité avec les artistes: le Palais à Arlon. L'objectif est de se trouver dans une philosophie "Jeudredi" consacrée à l'humour. Le premier spectacle aura cependant lieu un ... mercredi ... cela dit pour une excellente raison ! Tania Dutel se produira le lendemain (le jeudi donc) au Grand Rex de Paris (1.800 places). Le public est invité à rejoindre le Palais à partir de 19h, avant le spectacle prévu à 20h, afin de déguster des produits régionaux.

Un café théâtre à Arlon

Le 3 avril 2019 : TANIA DUTEL

Véritable étoile montante du stand-up en France, Tania Dutel cultive un style bien à elle : celui d'une humoriste engagée, féministe et surtout cash ! Ses vanes, parfois crues, elle les invente en regardant autour d'elle. Féministe sans être clivante, Tania se réjouit de voir de plus en plus de "mecs" venir rire à ses spectacles.

C'est une grande chance pour le Palais du Rire de l'accueillir, sachant qu'elle se produira le lendemain au Grand Rex à Paris devant près de 1.800 spectateurs. Elle a également fait son entrée sur Netflix en 2019 dans une série dédiée au stand-up.

Bref, du haut niveau pour la première du Palais du Rire d'Arlon !

Toutes les informations sur : palaisdurire.be
Informations pratiques :

Tarif unique : 16,99 €

Réservation : palaisdurire.be

Mercredi 3 avril :

19h : Apéro
20h30 : Spectacle Tania Dutel

Jeudi 9 mai :

19h : Apéro
20h30 : Spectacle PE

Jeudi 6 juin :

19h : Apéro
20h30 : Spectacle Funky Fab





ARLON

Carnaval

2019

41^{èmes} festivités carnavalesques d'Arlon
Les 21,22,23 et 24 mars 2019

Un nouveau parcours pour la cavalcade du dimanche 24 mars 2019 : en raison des travaux de la rue Paul Reuter l'itinéraire du cortège débutera à l'avenue Nothomb. Les quelques 55 chars, groupes et musiques passeront par le square Albert 1^{er}, la rue du XXV Août, Place Léopold, rue du Palais de Justice, Marché aux Légumes, Place Hollenfeltz, place Didier, rue de Diekirch, rue des Faubourgs, rue du Dispensaire et dislocation plaine des Manœuvres. Entrée à la cavalcade 5€, enfant - de 12 ans gratuit

A chaque entrée payante :
un badge du carnaval
gratuit

PROGRAMME

Jeudi 21 mars

18h : déguisement du Cerf Bramant au Square Astrid

Vendredi 22 mars

21h : grande Soirée déguisée avec le concours des plus beaux déguisements.

Samedi 23 mars :

13h : rassemblement place Léopold et départ du cortège à 13h30

14h : bal costumé des Enfants au chapiteau de la Plaine des Manœuvres avec un spectacle pour les enfants à partir de 15h00

14h : intronisation du Prince Carnaval à la place Léopold

15h30 : joyeuse entrée du Prince et de sa Cour dans les rues du centre

21h : grand Bal du Carnaval

21h : concert des musiques suisses à la place Didier, ensuite animation des cafés du centre-ville jusqu'à minuit.


Dimanche 24 mars

Dès **14h30** : 41^e grande cavalcade carnavalesque

A partir de 15h30, animation du chapiteau par la sono Borsalyno

20h : Rondeau Final et feu d'artifice par les Gilles et Paysannes d'Arlon w« Les Fidèles Arlonais »

En soirée, bal sous le chapiteau de la plaine des Manœuvres



Le Prince Xavier III
Les Princesses Stéphanie et Fanny
Le petit couple Tomas et Milla

Les Hallucinations Collectives : le 12 avril à l'Entrepôt, les 13 et 14 avril au Palais d'Arlon

Vendredi: Youth Avoiders, Tubelight, Ero Guro, B.Polar &
The Space Fuckers
Samedi: JOHN, Crowd of Chairs, Youff, Pedigree"

Après une édition consacrée au hip-hop l'an dernier, les Hallucinations Collectives remettent le couvert en invitant les curieux de tous âges à s'intéresser à un genre tout aussi, disons "problématique" : LE PUNK. "Le punk ?! Miséricorde !"

Détrompez-vous, le punk vous veut du bien, beaucoup de bien même, et les Hallucinations Collectives tenteront de vous le prouver ! Avec une musi-conférence expliquant les intérêts esthétiques de ce mouvement, son impact sur la société ainsi que sur les goûts et les moeurs actuels, ce festival multidisciplinaire commencera par dérégler vos idées reçues avant de chambouler vos repères sensoriels à travers diverses expériences artistiques, toutes destinées à offrir un point de vue original sur la culture et l'héritage punk.

Expos de photos et de sérigraphies; workshops de sérigraphie pour les amateurs, néophytes ou simplement bricoleurs; performances frôlant l'absurde et les explosions de joie; projection de documentaire; audition d'un vinyle mythique dans des conditions ultra immersives et bien sûr... une petite dizaine de concerts, tout ça rassemblé sur trois jours et destiné aux jeunes comme aux aînés.

En guise d'apéritif symbolique, le festival sera inauguré le vendredi 12 avril par une soirée organisée à l'Entrepôt, salle ô combien importante dans la promotion du punk dans nos régions depuis son ouverture en 1997. Quatre groupes français, wallons et flamands s'y succéderont, afin de donner au public l'opportunité de mieux comprendre et ressentir ce mouvement, qui traverse les frontières géographiques et linguistiques. Le lendemain, samedi 13 avril, quatre autres groupes venus de Londres, de Gand et de Tournai nous propulseront dans des latitudes soniques insoupçonnées,



et vous feront certainement découvrir des sensations que vous pensiez avoir perdues ou même jamais ressenties...

N'hésitez plus si le doute vous assaille: les Hallucinations Collectives sont là pour vous faire voyager en vous, dans l'inconnu, là où tout reste à découvrir. Et la musique sera toujours le moyen le plus direct pour y accéder. En espérant vous y voir !

Pour plus d'infos: <http://hallucinationscollectives.be>

*Laissez-vous inspirer par des modes de vie
d'ailleurs, des humains acteurs de changements,
des initiatives positives et de transition,
des paysages à couper le souffle
et des valeurs revigorantes !*



VENDREDI 5 AVRIL, 20H Entrée : 10€ / Étudiant : 7€ / art27 : 1 ticket + 1,25€
MAISON DE LA CULTURE D'ARLON Infos et réservations: 063/ 24 58 50

Un monde positif

Voyage inspirant en quête d'essentiels



Un film de Pascale Sury et Jonathan Bradfer

Une organisation de la Maison de la Culture d'Arlon avec le soutien de la Ville d'Arlon

" Un monde positif " : projection d'un documentaire suivie d'une rencontre avec les réalisateurs

Vendredi 5 avril à 20h
Grand théâtre de la Maison de la Culture d'Arlon
Entrée : 10€ - étudiant : 7€
art27 : 1 ticket + 1,25€

Du Chili en Papouasie-Nouvelle-Guinée. Du Bhoutan à l'Australie. Sur les glaces du Groenland, les déserts d'Oman, les steppes de Sibérie, les ruelles du Bangladesh. A travers l'Équateur, la Tasmanie, la Namibie,... « Hors des sentiers battus » s'écrit au fil de la route et des rencontres.

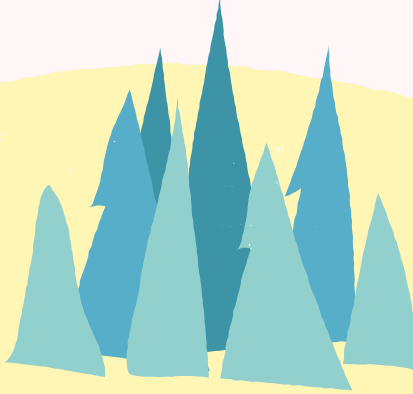
Ce tour du monde hors du commun est avant tout la volonté de deux journalistes de mettre en lumière ceux qui, aux quatre coins du monde, œuvrent pour un avenir meilleur. Évadez-vous avec Pascale Sury, photographe et reporter du monde positif et Jonathan Bradfer, journaliste de la RTBF (Radio Télévision Belge Francophone) dans leurs rencontres et leurs aventures du bout du monde. Pendant un an, Pascale et Jonathan ont rencontré, photographié, filmé des personnes inspirantes dans leur démarche positive. Laissez-vous inspirer par des modes de vie d'ailleurs, des humains acteurs de changements, des initiatives positives et de transition, des paysages à couper le souffle et des valeurs revigorantes !

Qui sommes-nous ?

C'est l'histoire d'un couple, Pascale et Jonathan, qui décide un jour de quitter le confort de la vie « normale » ! S'alléger de toutes possessions matérielles, compacter le reste dans deux sacs à dos de 15kg et prendre la route à la rencontre des peuples du bout du monde.

Un tour du monde documentaire, une manière radicale et audacieuse de questionner notre société occidentale au contact d'autres peuples et d'autres cultures dans des régions coupées du monde. De leurs pérégrinations jaillissent des valeurs fortes et essentielles pour inspirer et ré-enchanter notre société qui semble parfois un peu à bout de souffle !

LES ARALUNAIRE
1 - 5 MAI
2019



LA 11^{ÈME} ÉDITION DES ARALUNAIRES SE TIENDRA DU 1^{ER} AU 5 MAI 2019.

Le festival OVNI en terre arlonaise se focalise plus que jamais sur ses premières amours: les musiques indépendantes, les paris sur les talents de demain et les expériences inédites ! Entre rock orchestral, techno

ougandaise, hip hop mis en scène, piano revisité ou jazz-pop expérimental, l'affiche est aussi dénichée qu'originale, pointue tout en étant accessible. Arlon est une scène, et vous êtes les spectateurs.

L'AFFICHE COMPLÈTE SUR WWW.ARALUNAIRES.BE

PASS 5 JOURS ET TICKETS EN VENTE SUR WWW.ARALUNAIRES.BE ET AU PARK MUSIC.



Folklore et coutume Arlonais
Les Fèves de Carême

Les FAASCHTEBOUNEN

Dimanche 10 mars 2019

Le 1^{er} dimanche de Carême les enfants de 3 à 10 ans, encadrés par les membres de la Commission des Fêtes de l'Office du Tourisme d'Arlon, vont en cortège souhaiter aux jeunes mariés bonheur et prospérité dans l'espoir de recueillir en échange, friandises et pièces de monnaie.

COMMENT PARTICIPER ?
Rendez-vous à 8h45, Place des Chasseurs Ardennais.
Retour à 12h30 et départ à 13 h au même endroit pour les enfants qui ne viennent que l'après-midi.
L'horaire et le parcours des visites seront distribués aux parents.
Ceux-ci peuvent récupérer, à tout moment de la journée, les enfants plus petits ou trop fatigués.
Prévoir pique-nique et vêtements chauds.

Infos : M. Laforge 0477 68 09 81 ou M. Muller 0473 33 48 84
Royal Office du Tourisme d'Arlon 063 21 63 60
www.arlon-tourisme.be - www.commissiondesfetes.be

Organisation : Commission des Fêtes de l'Office du Tourisme d'Arlon

Faaschtebounen : de nombreux enfants au rendez-vous

Tradition unique en Belgique réservée aux jeunes mariés, les « Fèves de Carême » ou les « Faaschtebounen » virent le jour début du 20^e siècle. Sous la fenêtre des jeunes mariés, accompagnés par un groupe de musiciens, les enfants entonnent fièrement la chanson traditionnelle des Faaschtebounen : « 'T ass Gléck an ärem Haus, geheit d' Faaschtebounen eraus » qui signifie « « Il y a de la joie dans votre maison, jetez les fèves de Carême dehors ».

Bonbons et friandises sont alors lancés aux enfants qui crient « des sous, des sous,... ». Ils étaient des dizaines le 10 mars dernier à attendre avec impatience « ce don venu du ciel » : quelques pièces jaunes et roses... Pour clôturer, les membres de la Commission des Fêtes ont remis aux jeunes mariés un diplôme marquant cette journée inoubliable et ont partagé le verre de l'amitié. Les jeunes mariés contribuent ainsi au maintien de cette belle tradition.



Reprise du marché aux puces

Organisée par l'asbl Renaissance du Haut de la Ville dans le quartier historique d'Arlon, aux pieds de l'église Saint Donat, sur la Grand Place, dans les ruelles et place des Chasseurs Ardennais, cette brocante réputée accueille chaque mois des dizaines d'exposants, venus de Belgique mais aussi des pays voisins, proposant des objets divers, des meubles, de la vaisselle, des livres,....

Prochaines dates :
les dimanches 7 avril, 5 mai, 2 juin,
7 juillet, 4 août, 1^{er} septembre,
6 octobre, 3 novembre.



Fernand Asselborn, ancien bourgmestre d'Arlon

L'ancien bourgmestre d'Arlon, M. Fernand Asselborn, s'est éteint en décembre dernier à l'âge de 92 ans. C'est une vraie personnalité d'Arlon qui s'en est allée et une page d'histoire qui se tourne !

Né en 1926 à la rue des Deux Luxembourg, d'un papa cheminot, il fait ses études à l'école communale de la rue de Neufchâteau avant d'entrer à l'athénée royal du chef-lieu. C'est là qu'en 1942, le jeune homme âgé de 16 ans à peine décide de rejoindre la Résistance. La Belgique vit alors sous la botte allemande et les premiers groupes de partisans voient le jour. Fernand Asselborn distribue des journaux clandestins à ses camarades et

Fernand Asselborn échappe au pire et s'en tire avec sept mois de prison.

Dès la libération, en septembre 1944, il est volontaire de guerre et rejoint la 5^e Brigade "Yser" de l'armée belge. Il embarque pour l'Irlande où se déroule l'entraînement avant le départ pour le Pacifique et les combats contre les Japonais. Mais les bombes atomiques d'Hiroshima et de Nagasaki mettent fin brutalement à la 2^e guerre mondiale.

De retour à la vie civile, Fernand Asselborn fonde une famille et se lance dans le commerce. Il devient une figure bien connue des marchés en Belgique et au Grand-Duché. Sa carrière politique débute en 1951 lorsqu'il s'inscrit au Parti Socialiste Belge. Patronné par son oncle, Tony Asselborn, échevin des travaux à Arlon, il siège d'abord à la Commission d'Assistance Publique. Il entre au Conseil communal en 1964 et siège douze ans dans l'opposition avant de devenir premier échevin en charge des finances et des travaux au lendemain de la fusion des

communes. Ses qualités de gestionnaire de la chose publique sont reconnues. Sa carrière est marquée par la construction du hall polyvalent d'Arlon, la reprise du chantier de la Maison de la Culture par la Province, l'achat de propriétés boisées dans la botte de Givet en compensation de l'extension du camp de Lagland, les négociations avec les Soeurs de Sainte-Elisabeth pour la reprise de la clinique Saint-Joseph, son agrandissement et la création de l'intercommunale qui deviendra les "Cliniques du Sud-Luxembourg". En 1983, Fernand Asselborn devient le premier bourgmestre socialiste d'Arlon en alternance avec le libéral Jean Goffinet. A la fin de sa carrière, il continue à servir sa commune en tant que conseiller budgétaire. Il négocie également l'acquisition de nombreux terrains pour le compte de la ville d'Arlon, notamment la zone du Wäschbour et celle de la Cova. C'est donc une vie bien remplie au service de la collectivité qui vient de s'achever.



dans les boîtes aux lettres de la ville. Mais les services policiers allemands sont aux aguets suite à diverses actions de sabotage. Un matin de 1943, la Feldgendarmerie démantèle tout le réseau en une fois. L'arrestation du chef du groupe et la découverte d'un agenda sont à l'origine de la catastrophe. Une bonne dizaine de résistants sont incarcérés à la prison, rue Léon Castilhon. Ils y passeront plusieurs mois au secret, extraits uniquement pour les interrogatoires. Leur procès a lieu les 18 et 19 juin 1943. Il se déroule dans la salle du Conseil provincial, place Léopold, où siège le Conseil de Guerre allemand. Devant un grand drapeau à croix gammée, deux juges nazis rendent leur verdict alors que des centaines de personnes attendent devant les grilles du Gouvernement provincial. Quatre résistants sont condamnés à mort. Ils seront fusillés dans la cour de la prison et enterrés sur place. Une dizaine d'autres écoperont de peines d'enfermement allant de quelques mois à la perpétuité ou la déportation en Allemagne. En raison de son jeune âge,





Dans chaque commune belge, on trouve un CPAS. Nombreux sont ceux qui se font une idée fautive de ce qu'est un CPAS, de sa fonction et des personnes auxquelles il s'adresse.

CPAS... 4 lettres qui, il faut l'avouer, n'ont pas tendance à faire rêver... 4 lettres pour figurer une institution et des réalités sociales tantôt méconnues, tantôt détestées, tantôt caricaturées... rarement bien appréhendées.

Mais connaissez-vous vraiment le CPAS ?

Pour briser cette stigmatisation, pour déconstruire les préjugés et enfin pour renforcer l'information, nous vous proposons de répondre à ce petit QUIZZ. Vous pourriez être surpris en vérifiant vos réponses...

1. Le CPAS n'est là que pour les personnes qui sont dans la misère la plus profonde. **VRAI OU FAUX ?**
2. Mes problèmes sont trop complexes. Personne ne pourra m'aider, pas même le CPAS **VRAI OU FAUX ?**
3. Ce n'est pas la peine que je m'adresse au CPAS si je suis propriétaire, si je travaille ou si j'ai de l'argent de côté. **VRAI OU FAUX ?**

1. Le CPAS n'est là que pour les personnes qui sont dans la misère la plus profonde. FAUX !

Certains pensent que le CPAS n'est là que pour les personnes qui sont dans la misère et qui n'ont plus d'argent. L'autorité a installé un CPAS dans toutes les villes et communes belges en 1976, afin de garantir à chacun le droit à vivre conformément à la dignité humaine. Pour ce faire, le CPAS doit assurer à chacun l'aide sociale à laquelle il a droit.

Chaque habitant de sa commune peut s'y adresser pour trouver une solution à ses problèmes. Ceci sans faire de distinction de classe, de statut, de couleur de peau ou de religion. Certaines solutions, comme le revenu d'intégration, sont légalement réservées aux personnes qui ne disposent pas par elles-mêmes des moyens nécessaires pour vivre dans la dignité. Pour les autres, l'aide peut consister en des conseils, un accompagnement, une aide financière ou matérielle occasionnelle lors de difficultés particulières.

2. Mes problèmes sont trop complexes. Personne ne pourra m'aider, pas même le CPAS FAUX !

Les assistants sociaux reçoivent une formation qui leur permet de résoudre de nombreux problèmes. Ils ne peuvent toutefois pas tout savoir ni tout connaître. C'est pourquoi de nombreux CPAS ont développé à côté de leur service social des services plus spécialisés, en matière d'aide psychologique, de précarité énergétique ou de médiation de dettes par exemple.

De plus, les CPAS collaborent également avec d'autres services. Les assistants sociaux pourront donc vous réorienter vers d'autres services s'ils estiment que ces derniers sont plus indiqués pour traiter certains problèmes.

3. Ce n'est pas la peine que je m'adresse au CPAS si je suis propriétaire, si je travaille ou si j'ai de l'argent de côté. FAUX !

Si vous êtes propriétaire ou si vous avez de l'argent de côté, vous pouvez quand même vous adresser au CPAS. Même si vous travaillez et que vous recevez un salaire, vous

pouvez recevoir une aide. Mais le montant de celle-ci tiendra compte de vos revenus. Des règles existent à ce sujet.

S'adresser à un CPAS reste une démarche difficile pour de nombreuses personnes : les préjugés, la difficulté de reconnaître que la situation vécue est complexe et qu'une aide est nécessaire, la peur de ce que vont penser les autres, la crainte d'être catalogué comme un « client du CPAS » ou encore l'angoisse d'être rejeté ou mal compris...

Vous avez besoin d'aide ?

Osez pousser la porte du CPAS, et nous tenterons de trouver avec vous une solution à vos problèmes.

N'attendez pas le dernier moment pour vous présenter chez nous !

Notre service social de première ligne assure une permanence sociale tous les matins entre 9 et 12 heures.

Vous trouverez toutes les infos sur le CPAS d'Arlon (et notamment les horaires des diverses permanences) sur notre site internet.

Vous pouvez également nous rejoindre sur la page facebook du CPAS.

Le service social du CPAS est un service public ouvert à toute la population.

Près de vous, à côté de vous, pour vous, une équipe de professionnels est à votre disposition pour vous accueillir, vous écouter, vous conseiller, en toute discrétion.

CPAS Arlon - Service social
Rue Godefroid Kurth, 2i - 6700 ARLON
(caserne Léopold - bâtiment central)
063 23 03 60
cpas@arlon.be



• **Président du CPAS**

- « Nos logis »
- Agriculture
- Bois communaux
- Affaires économiques

Alain Deworme • Président du CPAS

Rue Seyler 5 • 6700 Arlon
063 23 03 61 • alain.deworme@arlon.be



Laurent Nsabimana

Rue Albert Goffaux 13
6700 Arlon"
0485/99.20.78
nsabilaurent@hotmail.com

3 Structures



Bâtiment Principal

Administration centrale des services
Caserne Léopold
Rue Godefroid Kurth, 2/i
6700 ARLON



Résidence de la Knippchen

Rue du Marquisat, 21
6700 ARLON



Pré en Bulles

Rue de Sesselich, 155
6700 ARLON



Frédéric Bach

Bonnert, ru du Vicinal 155
6700 Arlon
0498/44.08.45
frederic.bach@hotmail.com



**Nadia Gillet
ép. Chagnon**

Rue des Essarts, 12
6700 Arlon - Waltzing
063/23.28.93
nadiagillet11@gmail.com



**Marie-Christine
Antoine**

0487/63.21.10
marie.christine.antoine@
skynet.be



Linda Bernard

Chaussée Romaine 51
6700 Arlon - Fouches
063/23.46.81
00352/691.48.99.16
linda.bernard@skynet.be



Bernard Biren

bernard.biren@gmail.com



**Christiane Hardy-
Ledant**

Rue Nicolas Berger, 40
0496/18.70.18
hardy-ledant@skynet.be



Francine Thiry

Rue du Pottier, 3
6700 Arlon - Sampont
0477/64.67.39
francinethiry54@gmail.com



Marc Di Bello

Avenue du Bois d'Arlon 120
6700 Arlon
478/54.33.13
marcdibello@outlook.com



**Libye Marting -
Godart**

Rue du Bois 7 B
6700 Arlon - Toernich
0479/25.38.25
libyegodart@gmail.com

Arrêt et/ou Stationnement : rappel des règles

Rappel des règles en matière de stationnement

Les différences entre l'arrêt et le stationnement

- Un arrêt est une immobilisation momentanée du véhicule sur la chaussée. Pour que le véhicule soit considéré comme arrêté, son conducteur doit se trouver à l'intérieur ou à proximité. L'arrêt peut avoir pour raison : soit la montée ou la descente de passagers, soit le chargement ou le déchargement du véhicule
- Le stationnement est généralement plus long que l'arrêt. Le moteur du véhicule est éteint et le conducteur n'est pas à proximité.

Un véhicule à l'arrêt ou en stationnement ne doit ni gêner la circulation, ni représenter un obstacle dangereux.

Il est interdit de s'arrêter en voiture ou de stationner sur le trottoir (sauf si un marquage au sol l'autorise expressément) y compris devant chez vous.

Par contre, vous êtes autorisé à vous arrêter sur les zones de bus, le long de lignes jaunes discontinues, sur les zones de livraison afin de décharger une personne.

Règles de stationnement

Le stationnement, qu'il ait lieu dans une agglomération ou en dehors d'une agglomération, obéit à un certain nombre de règles précises.

Il est donc interdit de se stationner :

- Sur et à moins de 5 mètres d'un passage pour piétons
- Le long de lignes jaunes continues
- Sur un emplacement réservé aux personnes à mobilité réduite
- Sur les zones d'évitement (lignes blanches obliques)
- Devant les entrées carrossables ou portes de garages

- Dans une zone piétonne
- À contre sens
- A moins de 20m d'un feu tricolore...

Si la chaussée n'est pas divisée en bandes de circulation, le stationnement sur cette chaussée est autorisé tant qu'il reste une largeur de passage de 3 mètres.

Dès lors, à proximité d'une école, d'un bâtiment administratif..., en lieu et place de se stationner sur le trottoir, il est autorisé de se stationner sur la chaussée sauf si il y a présence d'un de ces panneaux :

LES PANNEAUX DE SIGNALISATION E1 et E3

- Stationnement interdit mais arrêt autorisé (signal E1)



L'arrêt est autorisé mais le stationnement est interdit à partir du panneau, du côté du panneau et jusqu'à la prochaine intersection.

- Stationnement et l'arrêt sont interdits (signal E3)



Le montant des amendes s'élève à 58 euros pour non-respect d'un signal E1 ou E3 et à 116 euros pour tout stationnement sur : passages piétons, trottoir, emplacement réservé aux personnes à mobilité réduite, zone d'arrêt de bus, piste cyclable...

L'enlèvement de votre voiture sera effectué et facturé si votre voiture représente un danger pour les usagers faibles et un obstacle sur la chaussée.



Accès au piétonnier :



- La seule entrée autorisée pour accéder au piétonnier est celle de la rue Paul Reuter durant les heures d'ouverture, soit de 6h à 10h et de 18h à 22h (ce n'est pas un raccourci pour accéder à la place Léopold).
- L'accès et le stationnement par les riverains et les livreurs durant ces heures se font pendant le temps strictement nécessaire au chargement/déchargement.
- Les sorties se situent rue Etienne Lenoir, rue Léopold et Marché-aux-Légumes (identifiées par un signal C1 "sens interdit"). Celui qui ne respecte pas ce signal encourt une amende de 174 €.
- Le montant de l'amende pour un stationnement hors des heures prévues est de 58 €.

Les riverains qui souhaitent faire un déménagement sont invités à prendre contact avec le service des travaux (063.67.00.30) pour obtenir une autorisation.



" Si tu prends ma place, prends mon Handicap "

Pour beaucoup d'entre nous, nos déplacements en ville se font en voiture. Respectueux et courtois dans nos déplacements, nous devons aussi l'être au moment du stationnement. Et plus particulièrement concernant le respect des places de parking réservées aux personnes handicapées. Elles sont signalées par le pictogramme représentant une chaise roulante.

A Arlon, en centre-ville, vous trouverez plus d'une vingtaine d'emplacements. Ils sont plus grands pour permettre de se mouvoir plus aisément autour. Une place de parking handicapée n'est pas un privilège, c'est une aide. Pour ces personnes, chaque déplacement peut s'avérer être un réel parcours du combattant : se rendre à la Poste,



aller faire ses courses sont autant de gestes du quotidien souvent difficiles à réaliser.

Seuls les détenteurs de la carte de stationnement pour personnes handicapées peuvent stationner sur un emplacement réservé. Encore trop souvent, des emplacements qui sont réservés aux personnes handicapées sont occupés par des véhicules non autorisés.

Le non-respect de cette signalisation est passible d'une amende de 116€.

En outre, les personnes détentrices d'une carte de stationnement pour personnes handicapées peuvent stationner gratuitement à Arlon sur toutes les autres places de parking pour autant que la carte soit placée de manière bien visible sur le tableau de bord.

Mettons tout en œuvre afin rendre la ville plus conviviale pour l'ensemble des usagers qui y circulent.

Une commission communale pour favoriser la mobilité douce et Réduite



La Commission Communale de Mobilité Douce et Réduite (CCMDR) a été mise en place par la Ville d'Arlon afin de promouvoir, améliorer et faciliter l'accès aux modes dits actifs, à savoir la marche et le vélo, tout en prêtant une attention particulière aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR). Rappelons que, en moyenne, 40% de la population ressent des difficultés à se déplacer : escaliers avec de hautes marches pour les enfants en bas âge, grosse valise pour monter dans le train, jambe dans le plâtre, bordure à franchir avec une poussette,... sont autant de situations que tout un chacun peut rencontrer dans sa vie de tous les jours.

Les objectifs de la mobilité douce et réduite peuvent, dès lors, se décomposer en 4 volets thématiques, regroupés en un 5^e volet, plus transversal:

- La mise en place de cheminements structurés, cohérents et complets;
- Une attention spécifique envers les piétons et PMR;
- L'entretien, l'amélioration et la création d'infrastructures propices à l'usage de la marche et du vélo;
- Des actions de sensibilisation et de promotion;
- Démarche participative et transparente.

Composition

Toute personne qui le souhaite peut intégrer le groupe, soit en son nom propre en qualité de citoyen arlonais, soit en tant que représentant d'un groupe (association cycliste, PMR, comité de quartier, etc.). Des représentants de la Ville sont également présents aux réunions : Echevin de la Mobilité, Conseiller en Mobilité, Zone de Police, ainsi qu'un membre du Conseil communal par parti qui y siège.

La présidence de la Commission est ouverte à tout membre qui en ferait la demande spécifique; en cas de candidatures multiples, un vote est ouvert où chaque membre présent apporte une voix. Le rôle du secrétaire est quant à lui assuré par le conseiller en mobilité.

Sujets traités et méthodologie

Les sujets traités, en relation avec les 5 objectifs décrits ci-dessus, peuvent aller de la simple information, par exemple de l'octroi d'un subside ou de la mise en place d'une nouvelle signalisation, à l'identification, en sous-groupes de différents problèmes rencontrés autour d'une thématique particulière (stationnement sauvage, circulation des vélos,...).

Dans la mesure du possible et pour les projets importants, il est demandé à l'auteur de projet de venir présenter le réaménagement envisagé à la Commission afin que les remarques soient transmises au Collège avant approbation du projet. La Commission ayant un rôle consultatif, le Collège choisira alors de tenir compte ou non des remarques émises.

Informations

Thibaut VINCENT, Conseiller en Mobilité:
thibaut.vincent@arlon.be - 063/21.30.71



La commune d'Arlon compte une nouvelle centenaire !



Aux côtés des membres de la famille, des résidents et des autorités communales, le 4 février dernier, la Résidence de la Knippchen a mis à l'honneur une de ses pensionnaires, Mme Félicité Kayser, qui a fêté ses 100 ans. Et quand le Bourgmestre demande à Mme Kayser la raison de cette longévité, Félicité répond simplement : « Le bon air d'Arlon! ».

Félicité est née le 24 janvier 1919 à Larochette au Grand-Duché de Luxembourg. Ses parents sont venus s'installer à Arlon en 1921. Cette centenaire dynamique a fait ses études à l'Athénée Royal d'Athus puis au Luxembourg où elle a obtenu son diplôme d'enseignante en cuisine. En raison de la guerre survenue assez vite, Félicité n'a pu exercer sa profession et s'engagea dans la résistance. La guerre terminée, elle devint secrétaire du dispensaire contre la tuberculose puis, une fois la naissance de son premier enfant, mère au foyer. Félicité a ensuite donné naissance à trois autres enfants, dont deux sont malheureusement décédés. Plus jeune, notre centenaire pratiquait le tennis, la natation et le vélo. Adulte, le cinéma, les films historiques et la lecture sont devenus ses passe-temps.

Félicité a rejoint la Résidence de la Knippchen en octobre 2016 où elle s'est fait beaucoup d'amis.



Espace Public Numérique :

Devenez un smart citoyen

L'Espace public numérique est un lieu ouvert au public (sans restriction d'âge) proposant au travers de différents ateliers un programme d'initiation et d'accompagnement au monde du numérique.

Une équipe de quatre personnes patientes et motivées vous guidera et vous aidera à vous familiariser à tout ce qui touche au numérique dans la vie courante. Au travers des ateliers sont notamment abordés les sujets suivants :

- Initiation à l'informatique,
- Apprentissage des outils bureautiques (traitement de texte, tableur, outil de présentation, ...),
- Utilisation et configuration des tablettes et smartphones, les photos numériques (classement, retouche, albums photos...),
- Utilisation de la carte d'identité électronique (Eid), utilisation d'Internet de manière efficace, en toute sécurité et en protégeant au mieux votre vie privée,
- La gestion des emails, l'utilisation des réseaux sociaux, la découverte du monde du logiciel libre, la généalogie, la cartographie avec openstreetmap, ...

La ville d'Arlon ayant mis en place différents outils numériques au service du citoyen, nous vous invitons à participer à l'atelier "**Vivre à Arlon à l'ère du numérique**" qui aura lieu **le mercredi 27 mars de 9h à 12h et de 13h à 17h**. Au cours de cet atelier nous vous apprendrons comment utiliser le **guichet en ligne, la plateforme citoyenne, la création d'une fiche annuelle ou d'un événement pour votre association**, Devenez des "smart-citoyens" au cœur d'une "smart-city", l'EPN est là pour vous aider à franchir le pas du numérique.

L'inscription est gratuite pour tous les citoyens de la ville d'Arlon, pour les personnes habitant en dehors de la commune d'Arlon un droit d'inscription de 20 euros par année civile est demandé.

Un renseignement, une inscription ? rue de Diekirch 37 (en face du Forem), Téléphone : 063 22 91 27 ou rendez vous sur le site internet www.epnaron.com ou encore la page facebook : www.facebook.com/epnaron/



Déneigement : les équipes de la Ville sont sorties 78 heures

Cette année l'hiver a été clément, avec cependant quelques journées où la neige a causé des embarras de circulation.

C'est le département technique, aidé de deux camions et d'un tracteur, qui se charge du déneigement de la Ville, tandis qu'un marché public régit le déneigement des villages.

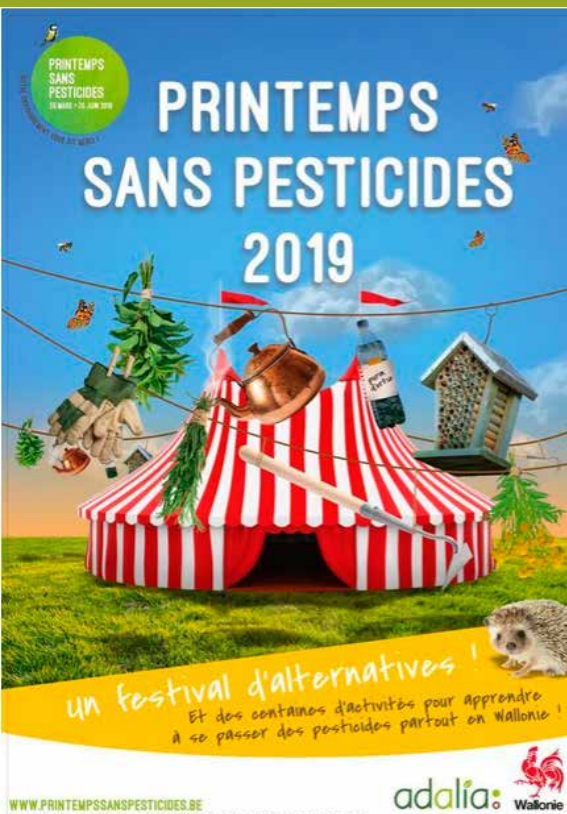
Depuis le début de la période hivernale, les sous-traitants ainsi que les services communaux sont sortis 10 fois (après 17h ainsi que les week-end et jours fériés). On comptabilise 73 heures de sortie pour les sous-traitants et 78 heures pour les services communaux.

Chaque fois que les flocons commencent à tomber, les intervenants font leur maximum pour intervenir rapidement sur l'ensemble des voiries communales. Pour les aider dans leur entreprise, les voiries ont été classées selon un ordre de priorité, selon que ce sont des axes fort fréquentés, que les rues desservent les écoles, les crèches, présentent une difficulté particulière (pente...).

Montant des dépenses pour achat de sel durant cet hiver : 66.500 €.



Opération " Printemps sans pesticides "



Pour informer la population et lutter contre l'utilisation de produits chimiques, la campagne de sensibilisation "Printemps sans pesticides" se déroulera du 20 mars au 20 juin, partout en Wallonie. Chaque année, elle mobilise des centaines de citoyens, des communes, des associations et la Wallonie pour lutter contre les pesticides.

Objectif de cette campagne : montrer qu'il existe énormément d'alternatives aux pesticides !!!

La binette, le désherbeur thermique, l'enherbement, l'eau bouillante, le purin d'ortie, le purin, le tanaisie, le purin de fougère, le purin de sureau noir, la décoction d'ail, la décoction de prêle

Tout le monde peut participer!

Toute initiative est la bienvenue. Les activités peuvent être menées par les associations, les entreprises ou un particulier passionné de jardinage. Inscrivez votre initiative sur

www.printempssanspesticides.be. Vous souhaitez proposer une action mais vous êtes en panne d'inspiration? Retrouvez les suggestions sur le site précité.

Vous n'êtes pas seul

Pendant ces trois mois, Adalia et la Wallonie vous accompagneront dans l'organisation et la médiatisation de votre événement. Nous vous avons préparé un kit de communication, en format papier ou numérique, comprenant des flyers, des affiches génériques et personnalisables et d'autres outils que vous pouvez dès à présent commander sur notre site web. De plus, Adalia donne de la visibilité à votre événement en la référant sur le site web du Printemps sans Pesticides! La campagne sera également diffusée dans plusieurs médias et sur les réseaux sociaux.

En période hivernale : taille des arbres, des haies et des arbustes

Le service environnement a investi le parc Léopold. A un jet de pierre de la rue piétonne, ce lieu est un endroit propice aux rencontres et à la convivialité.

Pour lutter contre le sentiment d'insécurité ressenti par une partie de la population aux abords du parc, le service Parcs et Plantations s'est attelé à la taille des arbres qui ceinturent le lieu. Cela permet une meilleure visibilité et rend l'espace plus attrayant. Les érables et les platanes ont été élagués à l'aide d'une nacelle par les ouvriers du service. Le travail est fait régulièrement, en fonction de la repousse des branches.

Les haies et les arbustes sont quant à eux taillés chaque année.

Les tilleuls de la rue de Rédange, de la rue de Diekirch, et ceux qui se situent à l'entrée de l'ancienne caserne Léopold ont également été taillés. Ce sont des arbres qui supportent particulièrement ce type d'opération. Pour les autres plus fragiles, le service s'emploie à dégager les branches mortes ou gênantes.



Les élèves de 3^e et 4^e primaires, de l'école du Galgenberg, ont participé à la marche pour le climat.

En décidant de participer à cette activité, les enseignants avaient comme objectif notamment de préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures.



La caravane tamoule fait halte à Arlon

Le Collège communal a récemment reçu à l'hôtel de ville la caravane tamoule qui court sa 17^e « Course pour la justice ». L'objectif est de parcourir un itinéraire en vélo depuis la commission européenne à Bruxelles, vers Genève afin de sensibiliser les institutions européennes à la cause tamoule. C'est la troisième fois que la délégation est reçue à Arlon.



Mobilisation pour la journée de l'autisme



Durant les nuits du 1^{er} au 3 avril, l'hôtel de ville et le Palais seront éclairés en bleu pour répondre à l'appel de Light it up Blue et sensibiliser la population à l'autisme. Cette

action a lieu simultanément un peu partout dans le monde et concerne notamment l'Opéra de Sydney, la Tour Eiffel à Paris, la Bourse de Bruxelles, ...

Un concert est également prévu le vendredi 5 avril à L'Entrepôt. On retrouvera un jeune talent issu de la province, Nerd, ainsi que Noa Moon. Une exposition et des courts-métrages auront lieu sur place également.

Une seule adresse dorénavant pour la consultation ONE

Depuis le 1^{er} janvier, la consultation ONE située rue Godefroid Kurth, 2 à Arlon a fusionné avec celle de la rue de la Caserne.

Permanences : tous le lundi de 13h30 à 15h30, en remplacement du mardi.

Massages bébés : lundis 18 mars, 23 avril, 20 mai et 17 juin de 9h30 à 10h30. Ils sont pratiqués par Annick Brochu.

Portages bébés : le lundi 25 mars de 9h30 à 10h30.

Il y aura également un dépistage visuel.

Pour les consultations, téléphoner au 0496/12 42 04 ou au bureau 063/21 74 45.

Adresse : rue Godefroid Kurth 2, ancienne caserne Léopold



Conseil communal des enfants : 36 conseillers prêtent serment

36 enfants de 5^e et 6^e primaires, issus de différentes écoles d'Arlon, ont été reçus par l'échevine de l'Enseignement, Carine Lecomte, à l'hôtel de ville. 18 d'entre eux ont prêté serment comme membres effectifs du Conseil communal des enfants et reçu la cocarde tricolore. Tout au long de l'année, les jeunes conseillers seront amenés à réfléchir à la question des droits de l'enfant, ici et dans le monde. Il est notamment prévu d'aller rencontrer les familles au centre Visages du Monde de Stockem.

Les membres effectifs et suppléants sont : Jérôme Simon et Lucien Simon (école de Weyler), Stacy Charpentier et Siham Derkaoui (école des Lilas), Odile Schandeler et Robin Grandjean (école de Heinsch), Loïc Andrieu et Baptiste Jacques (école de Sterpenich), Joachim Brans et Elliott Nicolay (école du Galgenberg), Cyprian Zelis, Nathan Clabout, Clara Hannick et Lyv Doumont (école du Centre), Marie Batter et Fedia Nicolaes (école de Schoppach), Sorenza Delhez et Juliette Tinant (école de Waltzing), Liset Schot et Sébastien Renzonnet (école de Frassem), Valentin Joirs et Matéo Rossignon (école de Fouches), Clara Bichler et Amélie Christophe (école de Toernich), Camille Incoule et Emilie Mulindabigwi (école de Freyrange), Nolan Soalla et Damien Durand (école de Stockem), Mathys Decker et Laura Lebrun (école de la rue de Neufchâteau), Joanne Baete, Farah Herman, Anaëlle Grégoire, Cyprien Thieltgen, Justin Glatigny et Michel Cheddar (ISMA).

Cérémonie des vœux à l'hôtel de ville : Arlon, une commune en transition



Le public était nombreux dans la salle européenne de l'hôtel de Ville, à l'occasion des vœux de la nouvelle année. Le personnel communal a répondu présent, de même que de nombreux représentants d'associations, d'asbl, de directeurs d'école, de représentants de la Défense et de la police... Depuis quelques années, cette

cérémonie est en effet l'occasion pour les élus de saluer l'ensemble des forces vives du chef-lieu. Au cours de son allocution, le bourgmestre a réaffirmé sa volonté de prendre le tournant numérique, écologique et énergétique affirmant que chacun devait être acteur de cette transition en cours. Il a longuement remercié le personnel : « Des personnes qualifiées, motivées et engagées sur lesquelles nous pouvons compter en toutes circonstances, et qui font un travail remarquable au quotidien ». Le bourgmestre a clôturé en réaffirmant la volonté de la Ville d'Arlon de défendre et maintenir l'hôpital d'Arlon, soulignant que la détermination des élus du Sud était inébranlable et que toute tentative de déstabilisation était vaine.

Le verre de l'amitié a ensuite été partagé par l'assemblée.



Vœux à la police locale : la zone veut remplir le cadre

La cérémonie des vœux à la police locale fut l'occasion pour le président de la zone, Vincent Magnus, de saluer officiellement l'entrée en fonction du nouveau Chef de Corps, le commissaire divisionnaire Mickael Collini, qui succède à Joseph Haan, récemment admis à la retraite. Dans son discours, Vincent Magnus a rappelé qu'en septembre 2018, la zone avait acquis un radar dernière génération, un NK7, qui permet de contrôler la vitesse des usagers dans les deux sens de circulation, et sur plusieurs bandes. Suite à son utilisation, une analyse statistique a pu être établie pour définir les lieux sensibles. La transmigration fut également abordée, un phénomène qui s'est largement accentué ces derniers mois dans le sud de la province et plus particulièrement dans la zone frontalière belgo-luxembourgeoise. Le chef de zone, Mickaël Collini, a rappelé que la zone fait l'effort depuis maintenant 10 ans d'engager sur fonds propres une dizaine de policiers, correspondant au tiers de ce qui est prévu depuis 2008, ce qui porte le nombre de policiers à 106. Or, le cadre prévoit 127 policiers. Ce déficit reste problématique pour la zone, alors que les tâches et le travail ne cessent de se multiplier. Le divisionnaire a évoqué les grands projets pour 2019, notamment le développement du service d'appui drones, une plus grande présence sur les réseaux sociaux, la mise en œuvre d'une collaboration avec les collègues luxembourgeois dans le cadre du



traité Bénélux.

Pour finir, la cérémonie fut l'occasion de prêter serment pour les nouvelles recrues : les inspecteurs Joanna Biordi, Coline Ceulemans, Olivier Clotuche, Amaury Cuvelier, Boris Hesse et Mesdames Cindy Muller et Laura Tabar qui intègrent toutes les deux le cadre administratif et logistique.



Mickaël Collini, nouveau Chef de Corps de la zone de police Arlon- Attert-Habay-Martelange

Des voiries qui font peau neuve :

• Rue de la Biff

Les travaux se sont terminés début mars. La voirie a été refaite, de même que les filets d'eau et les avaloirs. Dans la mesure du possible, les avaloirs ont été récupérés, du moins ceux qui ont un col de cygne (ne laisse pas passer les odeurs d'égouts).



Rue de la Biff

• Rue de la petite Gaichel.

On est occupé à mettre les deux couches d'hydrocarbonés. Les travaux seront terminés courant mars, si les conditions météo le permettent.



Rue de la petite Gaichel.

• Rue du Vicinal

La voirie a été ouverte sur une hauteur de 70 cm à un mètre, jusqu'à la sous-fondation. Il est prévu d'installer des filets d'eau, puis le revêtement hydrocarboné. On poursuivra avec l'aménagement des accotements, des arrêts de bus et du trottoir mixte (piétons et vélos) qui reliera Arlon et Bonnert.



Rue du Vicinal

• Chemin du Seilerhoff

Les services sont occupés actuellement à installer une fascine, un système ancestral de retenue des boues en cas de fortes pluies et/ou inondations. Le système est prévu pour tenir trois ans, le temps que la haie plantée en aval puisse se développer et jouer pleinement son rôle de fixation des sols et de retenue d'eau.



Chemin du Seilerhoff

Hall 2 de la Spetz : achèvement des travaux programmé pour fin mai

Les travaux portent sur la rénovation en profondeur des deux halls, dont la première phase, qui porte sur le hall 2, est actuellement en cours : nouveaux vestiaires, nouveaux sanitaires, réaménagement des espaces de sport et de l'équipement, accès, abords, stockage, ... Les travaux ont démarré en février 2018 et ont bien avancé. Les travaux de faux-plafonds et de menuiseries intérieures sont en cours de réalisation. Il restera ensuite les travaux de façades, revêtement sportif, équipements sportifs, peintures, mobilier, ... et aménagements des abords.

Le hall devrait être opérationnel pour le mois de juin. La phase II du chantier sera lancée fin du printemps, avec la réalisation du cahier des charges.



Le carrefour du Liedel entièrement redessiné

Un giratoire va être aménagé au carrefour du Liedel. Objectif : améliorer la sécurité, la fluidité du trafic, la mobilité douce (piétons et cyclistes) ainsi que l'esthétique de la nationale, une des portes d'entrée de notre ville.

Le chantier a démarré par des travaux préparatoires de déplacement d'impétrants, ce qui a engendré des modifications provisoires en matière de circulation, notamment pour celles et ceux qui circulent vers le Luxembourg.

Un petit giratoire a été installé pour fluidifier la circulation durant les travaux.

Sur la N4, la circulation est assurée sur une voie dans chaque sens. Lors de l'ouverture de la traversée rue Godefroid Kurth et avenue de Mersch, la circulation sera maintenue en sens unique tandis que des déviations seront mises en place.

Le chantier des impétrants (égouttage, gaz, eau,...) doit être terminé en mai, tandis que vont alors débiter les travaux de réalisation du rond-point à proprement parler.

Objectifs :

- Construire un rond-point au lieu du carrefour à feux
- Sécuriser la nationale en réduisant la zone du rond-point à une circulation à 2x1 bande (au lieu de 2x2 bandes)
- Aménager la berne centrale en terre-plein vert
- Installer une piste cyclable dans chaque sens, séparée du trafic
- Aménager 25 emplacements de stationnement
- Installer un éclairage LED
- Installer le monument Liedel au milieu du giratoire.

La Ville d'Arlon profitera des travaux réalisés par la Sofico (880.000 €) pour aménager les trottoirs pour un montant de 180.000 €. Un nouvel arrêt de bus sera également installé pour un montant de 20.000 €.

Le chantier devrait être terminé pour décembre 2019.

Rue Paul Reuter : la place de l'hôtel de ville verra le jour en juin



Devant l'hôtel de ville, les travaux sont toujours dans la phase I du chantier. Les engins ont creusé pour baisser le niveau de la place et en diminuer la déclivité. Les travaux se sont arrêtés durant quelques semaines en raison des congés du bâtiment et des intempéries qui ont suivi. Ils ont repris début février. Progressivement, le chantier va se

déplacer vers la crèche et l'école du Centre, puis la rue Paul Reuter. Les espaces seront complètement reliftés, notamment au niveau de la voirie et des trottoirs. La Ville mettra tout en œuvre pour maintenir au moins une bande de circulation durant le chantier qui doit se terminer début 2020. Il est prévu de poser les pavés devant l'hôtel de ville en juin.



Le nouveau réfectoire de l'école du centre bientôt opérationnel

Depuis quelques mois, des ouvriers sont occupés sur le chantier du réfectoire de l'école du Centre, situé juste à côté de l'hôtel de ville. L'objectif est de rénover et d'agrandir le bâtiment qui accueille les écoliers mais aussi le personnel communal qui y prennent leur repas de midi. La rotonde est sortie de terre. On procède actuellement aux travaux de parachèvements : enduits intérieurs, revêtements de sol et plafonds. Restera encore les travaux de finitions intérieures telles que peintures, menuiseries intérieures, ... et les travaux d'enduisage des façades.

Le chantier devrait être terminé fin avril, suivant conditions climatiques.

Le réfectoire accueille environ 180 enfants chaque jour au moment des repas.



Le printemps à Arlon

Jusqu'au dimanche 31 mars

Exposition "Japon - Dedans Dehors" | Espace Beau Site.

Jusqu'au dimanche 21 avril

Exposition "Henri de Toulouse-Lautrec" | Au Palais.

Jusqu'au 19 mai

Exposition "Trésor Mérovingiens II"
Musée Archéologique.

Jusqu'au 15 septembre

Exposition "Jean Gaspar, le génie animalier" | Musée Gaspar.

Week-end des 23 et 24 mars

Fêtes carnavalesques

Du vendredi 22 mars au dimanche 5 mai

Exposition « Portraits en deux séries » | Maison de la Culture.

Samedi 23 mars

Visites guidées dans le Glisibourg
(Les journées Wallonnes de l'eau) | Frassem.

Dimanche 24 mars

Bourse militaria | Hall Polyvalent

Jeudi 28 mars

Info professions | Hall Polyvalent.

Samedi 30 mars

Dans les Marais de Fouches (Les journées Wallonnes de l'eau)
Fouches

Week-end des 30 et 31 mars

Salon des Brasseurs et Artisans locaux | Hall Polyvalent.
Bourse aux vêtements des Fourmis Z'ailées | ISMA.

Dimanche 31 mars

Concert : "Wonderful World" | Église du Sacré Cœur

Week-end des 6 et 7 avril

Salon du tatouage | Hall Polyvalent.

Dimanche 7 avril

Marché aux puces dans les rues du vieux Arlon
Visite guidée de l'exposition « Jean Gaspar, le génie animalier » | Musée Gaspar.

Du vendredi 12 au dimanche 14 avril

Marché Provençal | Hall Polyvalent.

Samedi 13 avril

Chasse aux oeufs | Place Léopold.

Week-end des 20 et 21 avril

Exposition Féline | Hall Polyvalent.

Du vendredi 26 avril au mardi 30 mai

Exposition du Royal Photon Arlon | Le Palais.

Du samedi 27 avril au dimanche 19 mai

Exposition « A voix double et jointe » | Espace Beau Site.

Dimanche 28 avril

Carnaval de Heinsch

Du mercredi 1 au dimanche 5 mai

Festival Aralunaires | Dans le centre-ville.

Nouveaux horaires à la piscine de la Spetz

La piscine a élargi ses horaires d'ouverture. Pour satisfaire sa clientèle, la piscine est désormais ouverte durant deux temps de midi : **le lundi et le jeudi de 12h15 à 13h15.**

Un brin d'histoire

L'HÔTEL DU NORD (2^e partie)

A la veille du 20^e siècle, l'hôtellerie est florissante à Arlon. Tenu par la famille Lejeune, l'hôtel du Nord est l'un des principaux établissements de la ville. C'est là que se déroule le banquet organisé pour le mariage du violoniste Eugène Ysaye lorsqu'il épouse la jeune Arlonaise Louise Bourdeau en 1886. L'hôtel a une excellente réputation et la famille Lejeune a le sens du commerce. En sortant de la gare, les voyageurs sont abordés par le cocher, au



képi galonné, de l'hôtel du Nord, qui les invite à embarquer dans une voiture attelée de deux chevaux. Elle les conduit jusqu'au prestigieux établissement situé à deux pas de la place Léopold. Max Kiesel nous raconte l'accueil du voyageur vers 1890 : après avoir procédé aux inscriptions habituelles, Mme Lejeune mande une femme de chambre, en coiffe et tablier blanc, pour montrer au client la chambre qui lui est réservée. Meublée avec goût par l'ébénisterie locale, la pièce est vaste et compte deux fenêtres donnant sur la cour. Comme le veut la règle en vigueur dans tous les hôtels à cette époque, les repas sont servis en table d'hôte. Tous les clients prennent place autour d'une seule et grande table pour déguster l'unique menu. De grands plats sont présentés à chacun avant d'être servis. Le soir, l'hôtel est éclairé au pétrole. Et quand il monte se coucher, le client reçoit un bougeoir avec une bougie allumée. De nombreux voyageurs de commerce descendent à l'hôtel du Nord. Ils viennent présenter leurs collections aux commerçants locaux. Expédiées à l'avance, leurs malles d'échantillons sont placées en sécurité dans l'annexe qui borde un des côtés de la cour. Les officiers des régiments en manoeuvre au camp de Lagland sont également des clients habituels. Lors de la période de tir de 1895, l'hôtel reçoit à sa table l'état-major du régiment des Grenadiers. Parmi les officiers : le prince Albert, futur roi des Belges en 1909. Connu pour sa simplicité et sa gentillesse, l'héritier du trône a l'habitude de parcourir à bicyclette les routes de la région, poussant même son vélodrome jusqu'en territoire grand-ducal. Il arrive aussi que des Arlonais de naissance ayant émigré, descendent à l'hôtel du Nord lorsqu'ils rendent visite à leur famille ou lorsqu'arrive le moment de rejoindre leurs ancêtres. Sentant sa fin proche, l'avocat Victor Tedesco quitte Bruxelles pour Arlon au printemps 1897. Et c'est à l'hôtel du Nord que l'ami de Karl Marx attend sereinement la mort qui l'emporte le 28 mai 1897. Ses funérailles civiles sont imposantes. Vers 1900, l'hôtel du Nord est l'un des premiers établissements arlonais à s'adapter au progrès de l'automobile. L'ère des diligences et des malles-postes est révolue. Dans la cour de l'hôtel, les écuries sont remplacées par des garages pour monstres d'acier pétaradants et fumants : les premières automobiles. Progrès et optimisme sont à l'ordre du jour. Les gens ont tout pour être heureux. Personne ne se doute que la catastrophe est imminente.

A suivre...

Jean-Marie TRIFFAUX

